



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO
Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière
228, route 253 Sud, Saint-Malo (Québec) JOB 2Y0
Téléphone : 819 658-2174 – Télécopieur : 819 658-1169
Courriel : saint-malo@axion.ca
Site-Internet : www.saint-malo.ca



ARBRES DE DIFFÉRENTES ESPÈCES OFFERTS GRATUITEMENT

Des arbres de différentes espèces (bouleau jaune ou merisier, chêne rouge, érable rouge, érable à sucre) sont offerts gratuitement (maximum 8 arbres par propriété) aux citoyen-ne-s de Saint-Malo.

Pour les propriétés ayant front sur le lac Lindsay, une période de distribution **réservée** est prévue au chalet municipal samedi, le 21 mai 2016, de 9 h à 9 h 45.

Des arbres seront disponibles pour l'ensemble des citoyen-ne-s de Saint-Malo. De 9 h 45 à 10 h 30, le 21 mai 2016, tous les citoyen-ne-s de Saint-Malo sont invité-e-s à venir chercher des arbres offerts gratuitement (maximum 8 arbres par propriété).

VEUILLEZ APPORTER UN SAC POUR TRANSPORTER VOS PLANTS.

De 10 h 30 à 11 h, les arbres en surplus seront disponibles. Les limites seront établies selon les quantités restantes.

Lors de la distribution, le nombre de plants et le type d'essence alloués peuvent être modifiés par l'AFCE.

Vous pouvez aller prendre du compost qui a été déposé au fond du terrain en face du garage municipal, au 251, chemin Auckland.

ÉCHANGE DE PLANTES VIVACES

Les personnes qui ont des plantes vivaces en trop peuvent les apporter afin de permettre les échanges. La remise gratuite aux personnes voulant s'en procurer est possible. Cet échange se tiendra en même temps que la remise des arbres, au chalet du lac.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-MALO

La bibliothèque municipale sera fermée pour le congé des Patriotes le dimanche 22 mai 2016.

LE CONGÉ DE LA FÊTE DES PATRIOTES

Veillez prendre note que l'hôtel de ville sera fermé lundi, le 23 mai 2016 pour la fête des Patriotes.

COLLECTE DES GROS REBUTS

Il ne faut pas oublier que la semaine prochaine, les gros rebus seront ramassés. À partir de 2015, **une seule collecte de gros rebus** sera faite pendant l'année, au printemps. La collecte des gros rebus s'effectuera **le mercredi 18 mai 2016**, nous vous demandons de déposer ces rebus au même endroit que les collectes régulières et à la même heure que ces dernières. Les branches devront être attachées et pas plus longues que 5 pieds. Rien en vrac, tout ce qui est déposé doit être dans des poches, des boîtes ou attaché. Merci!

RAPPEL

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

La municipalité de Saint-Malo a décidé de procéder à la collecte des résidus domestiques dangereux. Ces changements ont pour but de diminuer l'enfouissement des matières qui polluent énormément.

Donc maintenant, vous pouvez venir déposer vos résidus domestiques dangereux **au garage municipal dans l'abri à sable**.

Solvants, produits acides ou caustiques, pesticides, aérosols, Goudrons, Adhésifs, (autre que peinture), Peintures granulaires, Peintures industrielles, Peintures pour automobile, Peintures de signalisation, Peintures à usage artistique, Tout autre produit non mentionné dans la liste des produits acceptés etc. : tous ces résidus domestiques dangereux (RDD) représentent un réel danger pour l'environnement s'ils ne sont pas gérés adéquatement. **On reconnaît facilement les RDD par les symboles de danger suivants :**



Les médicaments et les cosmétiques peuvent être déposés aux différentes pharmacies, mais ils ne portent pas ces symboles pour vous l'indiquer.

LAMPES FLUOCOMPACTES

Vous pouvez disposer de vos lampes fluocompactes usagées dans un contenant prévu pour la récupération à **l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture**. Les lampes doivent être **intactes** lors de la collecte. Les directives pour jeter les lampes fluocompactes sont détaillées ci-dessous :



Précautions à prendre en cas de bris

Dans l'éventualité où vous brisez une lampe fluocompacte, on vous recommande de porter des gants de caoutchouc et de ramasser les débris à l'aide d'un papier rigide ou d'un carton, puis de mettre le tout dans un sac de plastique. De plus, on vous suggère d'essuyer la surface avec un essuie-tout humide dont vous disposerez en le mettant dans le sac de plastique bien fermé. Ensuite, vous les déposez dans le bac pour les déchets.

LUMIÈRES DE NOËL

Vous pouvez apporter vos lumières de Noël à l'hôtel de ville. Les décorations avec lumières ne sont pas acceptées (animaux avec lumières, bonhommes avec lumières, etc.)